

Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale du Rhône Service Cohésion économique et sociale territoriale

> Affaire suivie par : Aurélie QUERUEL

aurelie.queruel@direccte.gouv.fr

Téléphone: 04.72.65.57.27

à

Association LA PASSERELLE 10 rue du 11 Novembre 1918 69550 AMPLEPUIS

Le 3 janvier 2017

## **ATTESTATION**

Je soussigné Laurent BADIOU, directeur entreprises, emploi, économie de l'unité départementale du Rhône, atteste, au regard de l'avis du CDIAE du 9 novembre 2016, que l'association LA PASSERELLE sise 10 rue du 11 novembre 1918 69550 Amplepuis, est agrée en tant qu'association intermédiaire conformément à l'article L. 5132-1 et suivants du code du travail pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018.

L'activité de l'association LA PASSERELLE s'exerce sur les territoires suivants :

## Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (en partie) :

Amplepuis, Cublize, Meaux-la-Montagne, Ronno, Saint-Just d'avray, Saint-Vincent de Reins, Thizy les Bourgs, Cours.

Chambost-Allières, Chenelette, Claveisolles, Grandis, Lamure sur Azergues, Poule les Echarmeaux, Ranchal, St Bonnet le Troncy, St Nizier d'Azergues.

## Communes limitrophes du département de la Loire :

Belleroche, Belmont de la Loire, Sevelinges, Lagresle, Ecoche, Montagny, Combre, Fourneaux, St-Victor sur Rhins, le Cergne, Régny, Lay, Machézal.

Pour le Préfet et par délégation

Pour le Directeur de l'Unité départementale du Rhône

Le Directeur Entreprises, Emploi, Economie,